

double

54300292

4-10-1954

★

Gendarmerie-Nationale.

Mézières, le 12 Octobre 1954.-.

2^e. Légion.

- R A P P O R T -

N^o. 348/4.-

du Chef-d'Escadron , Commandant

sur la présence d'une "soucoupe volante", à
VILLERS/le/TILLEUL, (Ardennes).-.

-Référence: Note N^o. 15/4. Légion, du 11.1.1954.-.

-Le 4 Octobre 1954, la jeune _____

trouvée en présence d'un engin dit "SOUCOUBE-VOLANTE",
dans les circonstances suivantes:

Le 4 Octobre 1954, entre 18.h.40^e et 19 h., cette en-
fant qui revenait de renfermer des vaches dans un parc
situé à la sortie Est de la localité et à environ 200
mètres de la dernière maison du Village a aperçu un
engin qui a attiré son attention. Cet engin, selon
l'enfant, se trouvait à 20 mètres sur sa gauche par
rapport à sa direction de marche sur un chemin herbeux
débouchant dans une petite clairière et accédant lui-
même à un chemin de terre sur lequel circulait l'enfant.

_____ qui circulait à bicyclette s'est
arrêtée et a cru tout d'abord se trouver en présence
d'une tente servant au "Camping". Comme elle tentait
de s'approcher, une trappe s'est levée de bas en haut
par laquelle est sauté un être humain qui a immédiaten-
ment refermé la trappe derrière lui puis est resté un
moment immobile.-

-Ce laps de temps aurait été suffisant pour que
l'enfant selon ses dires, puisse donner la description
suivante de l'individu: Homme d'une taille normale,
paraissant avoir la tête entourée d'une forme carrée
avec des yeux très perçants. Bras pendants, mains
semblant d'une seule pièce avec doigts soudés les
uns aux autres. Vêtu d'un long vêtement à poils longs
de couleur brun-roux. A un moment donné, l'homme se
serait avancé vers la jeune _____ qui prise de peur
s'est enfuie sur sa bicyclette sans plus se retourner.

-Des dires de l'enfant, l'engin pouvait mesurer

Code

2 m.50 à 3 m. de hauteur, et 2 m. de large. il présentait un corps ovale, coiffé d'un genre de chapeau de forme conique mais arrondi sur le sommet et reposait sur le sol sur une partie de forme rectangulaire. La trappe aurait les dimensions comme suit: hauteur 1 mètre, largeur 0 mètre,60 environ, distance du sol : 60 à 80 centimètres environ.-.

La jeune _____, interrogée par Monsieur _____, instituteur et par d'autres personnes du village n'a jamais rien changé à ses premières affirmations. Elle est réputée très intelligente et reconnue saine d'esprit par son instituteur et le Docteur _____. Cette enfant ne paraît nullement émotive ni suggestionnée. Elle raisonne comme une enfant de son âge, mais paraît très réfléchie. Selon ses parents, elle ne s'adonne pas à des lectures susceptibles de lui troubler la raison.-.

-A la même heure et dans la direction où se trouvait la jeune-fille, Monsieur _____, cultivateur, âgé de 70 ans a vu un engin lumineux d'un rouge très vif, mais il ne s'en est pas préoccupé outre-mesure .-

-Madame _____, âgée de 24 ans, demeurant dans une des dernières maisons sortie-est du pays, n'a rien vu mais elle a entendu pendant un temps assez long un bruit ressemblant à celui que fait une écréneuse et ce dans la direction où la jeune _____ avait vu l'engin et dans les mêmes moments. Elle s'est même aventurée sur la route à seule fin de savoir s'il s'agissait d'un véhicule. Elle déclare ne pas s'être méprise avec une écréneuse de ferme étant très éloignée de la plus proche de ces dernières au moment de l'audition.-

-Pour terminer, il est à noter que M.M. _____, âgé de 49 ans, père de la fille en question et _____, âgé de 46 ans, tous deux cultivateurs se sont rendus sur les lieux le soir même à 21 heures. Ils n'ont rien remarqué d'anormal si ce n'est que l'herbe aurait été quelque peu froissée dans un sens giratoire.-.

-Le Personnel de la Brigade _____ s'est rendu sur les lieux le 6 Octobre 1954, et n'a pu effectuer de constatations.-

-Pour sa part, le Commandant de Compagnie n'a pas recueilli d'autres précisions sur cette affaire. Il est certain que les renseignements ci-dessus exposés semblent avoir une certaine "consistance" mais il est difficile d'admettre pour entièrement vraies les déclarations de la petite _____. La population de Villers/le/Tilleul conserve tout son sang-froid. Une partie importante de cette population croit sincère et réelle la déclaration faite par la jeune _____ et pense qu'il y a quelque chose. De l'avis le plus général, il s'agirait d'un engin volant perfectionné, envoyé _____ par une nation étrangère

..//.....

plutôt que d'un monstre arrivant d'une autre planète.-.

-Destinataires:

- M.le COLONEL, Cdt. la 2^e:
Légion de Gendarmerie, (3.ex).-.
- Monsieur le PREFET des ARDENNES.-.
- Monsieur le Commissaire aux Renseignements-Généraux.-.
- M.le Commandant de la Sécurité Militaire
de la 2^e.Région-Militaire.- Lille.-.
- M.le Commandant de la Sécurité-Militaire,
"Air"2^e.Région-Aérienne.Paris.-.

=====

N° 942/3.Bis.-Transmis à Monsieur le GENERAL COMMANDANT REGIONAL de la
Gendarmerie Nationale de la 2^{ème} Région Militaire
à L I L L E

- à titre de compte-rendu -

Lille, le 14 Octobre 1954

Le Colonel Commandant la 2^{ème}
Légion de Gendarmerie

Signé :

N° 8.649/3.-Transmis à Monsieur le GENERAL de Corps d'Armée
Commandant la 2^{ème} Région Militaire
(Etat-Major - 2^{ème} Bureau)

à L I L L E

- à titre de compte-rendu -

Lille, le 15 Octobre 1954

Le Général de brigade , Commandant
Régional de la Gendarmerie Nationale
de la 2^{ème} Région Militaire.

Signé :